

Catherine Larrère
Raphaël Larrère

DU BON USAGE
DE LA NATURE

Pour une philosophie
de l'environnement

Champs *essais*

On peut y voir une construction sociale. Les préoccupations, plus ou moins autonomes, des scientifiques (de disciplines différentes), des entreprises (agro-industrie et pharmacie), des États et des Organisations non gouvernementales, ont convergé de telle sorte qu'à l'issue de négociations complexes, impliquant politiques, lobbies, et experts, cent cinquante-trois pays ont signé, en 1992, à la conférence de Rio, une convention sur la biodiversité. Quelles que soient les limites des engagements pris, cette convention représente une légitimation politique – et internationale – de l'objectif de préserver la diversité biologique. Dans la foulée de cette convention, s'est mis en place un vaste programme de recherche. Il s'agit de mobiliser la « communauté scientifique internationale » en vue d'accélérer l'inventaire et de procéder au suivi de la biodiversité. Il s'agit, en outre, d'appréhender son rôle dans le fonctionnement des systèmes écologiques ; d'en comprendre l'origine et les fluctuations, d'expliquer les causes de son érosion.

On pourrait voir, dans cette légitimation consensuelle de la notion de biodiversité, une stratégie mutuelle des sciences biologiques, confrontées au prestige, et aux appétits budgétaires, des sciences de l'univers. La biodiversité permettrait d'unifier les sciences de la vie, sous la bannière de la génétique. Son intérêt pour l'avenir de la planète justifierait la mise en œuvre d'un programme international de recherche, à côté de ceux qui concernent les échanges globaux. L'intérêt que portent les industries pharmaceutiques à la diversité spécifique, celui qu'accordent les trusts de l'agro-industrie aux ressources génétiques que représentent les cultivars traditionnels, les souches d'animaux domestiques et les espèces apparentées, seraient venus renforcer de tout le poids de leur puissance économique l'intérêt des biologistes pour ce concept unificateur.

Sans doute la diversité biologique est-elle universellement admise, parce qu'elle fut élaborée, par ajustement de multiples stratégies, en enjeu planétaire. Mais, si les scientifiques peuvent en parler, c'est aussi qu'ils s'estiment en droit de compter pour une les multiples diversités révélées par les multiples analyses des systèmes vivants.

Diversité biologique et adaptabilité

La biodiversité est, selon Barbault, « une propriété fondamentale du vivant »⁵⁹¹. Elle peut être définie à tous ses niveaux d'organisation. Barbault distingue ainsi trois catégories de diversités biologiques :

- 1) la diversité intraspécifique, diversité génétique des populations ;
- 2) la diversité spécifique, au sein de chaque « groupe fonctionnel » (peuplements, cénoses, niveaux trophiques)⁵⁹² ;
- 3) la diversité fonctionnelle, c'est-à-dire le nombre de « groupes fonctionnels » interagissant à l'échelle des complexes d'écosystèmes ou des réseaux trophiques.

Une hypothèse permet alors de ranger ces diversités sous la même rubrique : toutes auraient la propriété de conférer aux systèmes qu'elles caractérisent la faculté de s'adapter aux modifications de leur contexte, aux perturbations de leur environnement. C'est ainsi que Barbault l'énonce : « La diversité est la base de l'adaptabilité des êtres vivants et peut-être des systèmes écologiques et de la biosphère tout entière, face aux changements qui peuvent affecter leur environnement »⁵⁹³. Insistons sur cette proposition. Premièrement, il ne s'agit pas de revenir à la correspondance entre diversité et stabilité : s'adapter n'est pas retrouver un état d'équilibre, mais modifier son comportement. Nous sommes bien dans une écologie postdoumienne, dans une optique darwinienne. Deuxièmement, la relation entre diversité et faculté d'adaptation est affirmée en ce qui concerne la diversité génétique, puis elle est étendue, nuancée d'un « peut-être », à tous les autres niveaux d'organisation du vivant.

Si l'on considère, en effet, que la structure hiérarchique des systèmes écologiques n'est pas simple artefact, découvrant arbitraire que doit effectuer tout chercheur pour isoler

un objet de recherche, mais qu'elle correspond à des niveaux d'intégration du vivant, à des entités interdépendantes mais autonomes, c'est que les ensembles définis ont un comportement différent de la combinaison de ceux de leurs éléments. Cela signifie que des propriétés communes à tous les éléments d'un système peuvent s'effacer au niveau d'organisation qu'il constitue, alors qu'émergent des propriétés nouvelles. On peut donc légitimement s'interroger sur la transposition d'une propriété généralement admise pour la diversité génétique des populations, à la diversité spécifique des peuplements, des cénotons ou des niveaux trophiques, plus à la diversité fonctionnelle des écosystèmes ou des réseaux trophiques.

On a ainsi mis en évidence l'existence de redondances entre les différentes espèces qui composent un peuplement (ou un niveau trophique). Si bien que le comportement d'un tel « groupe fonctionnel » peut fort bien ne pas être altéré, et que ses performances peuvent n'être pratiquement pas modifiées, par l'extinction d'une (ou de plusieurs) espèce(s). L'aptitude d'un peuplement à s'adapter à des perturbations ou à des modifications de son environnement n'est donc pas nécessairement liée aux variations de sa diversité spécifique ; cela jusqu'à un certain seuil, qui dépend du degré de spécialisation des espèces dans l'exploitation des ressources du milieu.

Le lien entre diversité et adaptabilité serait, en revanche, mieux établi au niveau des complexes d'écosystèmes. On a mis en évidence, comme nous l'avons vu, une relation positive entre l'hétérogénéité des paysages et la diversité spécifique. On sait aussi que plus la mosaïque des associations végétales est complexe, plus l'impact des perturbations subies est modéré⁵⁹⁴.

La prudence s'impose donc, mais la question demeure ouverte : il n'est pas impossible, il peut même être vraisemblable, que la biodiversité soit, à tout niveau d'organisation du vivant, favorable à ses capacités d'adaptation. Quoi qu'il en soit, la théorie darwinienne de l'évolution fournit un

argument supplémentaire en sa faveur. Par une succession de crises d'extinction et de phases de spéciation, l'évolution tend à augmenter la diversité spécifique et la sélection naturelle suppose la diversité génétique des populations. Une intuition, dont il n'est pas aisé de rendre compte, suggère qu'il serait imprudent d'aller à contre-courant de cette tendance. En effet, plus grande est la diversité des patrimoines génétiques, plus il y a de possibilités d'adaptation des espèces à de nouvelles contraintes environnementales. « Une certaine "pléthora" du vivant est la garantie de la disponibilité de formes adaptées aux changements événuels, dans lesquelles la nature pourra trouver les réponses évolutives adaptées⁵⁹⁵. »

Pourquoi aimons-nous la diversité ?

D'Aristote au « radeau des cimes⁵⁹⁶ », en passant par les naturalistes voyageurs de l'âge classique, la curiosité, l'intérêt portés à la diversité des formes de la vie ont justifié toute l'enquête de l'histoire naturelle. La *natura naturans* sécurise sans doute, mais elle ennuie, parce qu'elle est prévisible. La *natura naturans* fascine : par son infinie variété, par sa créativité, elle nous dépasse et nous réserve des surprises. Si hostile qu'il soit à l'idée de nature, Dagognet l'inmême décrit avec gourmandise les différentes formes des feuilles, les architectures des arbres, comme il décline, émerveillé, les multiples ruses que les organismes ont « inventées » pour se reproduire. « Avec elle, il faut s'attendre à tout [...] Qui pourrait nier que la nature a su multiplier les procédures génératrices où elle excelle⁵⁹⁷ ? »

Il y a dans ce goût du divers une dimension esthétique dont témoigne Montesquieu lorsqu'il invite, si classique qu'il ait été dans ses goûts, à éléver les paysages naturels au-dessus des plus beaux jardins architecturés⁵⁹⁸.

Si nous aimons la diversité dans la nature, nous ne l'en apprécions pas moins dans la société et dans les ouvrages des hommes. Le produit standard attire aussi peu que le

« Français moyen ». Nous avons de bonnes raisons d'acheter des objets fabriqués en masse, parce qu'ils sont moins chers et « censés correspondre à des normes de qualité » précise. Mais nous désirons tant acquérir des œuvres originales que tout l'art de l'industriel est de diversifier ses gammes ou de donner à ses produits le cachet d'une fabrication artisanale. Nous avons de bonnes raisons d'exiger que le droit nous considère comme des individus égaux, indifférenciés, des « hommes sans qualité ». Mais nous tenons à nous distinguer des autres, à nous écarter des normes, par un aspect ou par un autre de notre comportement. Pour peu enfin que nous ne versions pas dans l'ethnocentrisme, nous apprécions la diversité des cultures. Voyagerait-on si volontiers, si l'on n'était curieux d'autres façons de s'habiller, d'autres manières de construire, d'autres mœurs, d'autres paysages portant la marque d'autres manières d'aménager la nature ?

Il y a dans ce goût du divers, de ce qui individualise et distingue, comme une réminiscence. L'humanité ne dérive-telle pas d'un écart à la norme, d'une diversification au sein des primates ? Il y a certes aussi, comme les sociologues l'ont établi et ne cessent de le rappeler, l'affirmation symbolique d'un statut social qui se pose par la distinction. On peut enfin en saisir la signification dans l'analyse des passions, à laquelle s'est livré Charles Fourier.

Parmi les multiples passions qu'il se plaisait à combiner jusqu'au vertige, Fourier a distingué quatre « cardinales » qui, comme les points du même nom, permettent de repérer les autres sur le globe de nos passions. Il y a l'« unitéiste » : aspiration à la fusion en l'un. La « cabaliste » est son contraire : désir de discorde, passion de s'opposer à l'autre. Les passions « cabalistes » et « unitéistes » sont simées sur le même axe. C'est faute de pouvoir vivre dans l'union fusionnelle que naissent les désaccords, les haines et les conflits. C'est la résolution des conflits qui produit l'unité temporaire de l'accord, ou de l'alliance. L'axe sur lequel s'opposent « cabaliste » et « unitéiste » est celui de la dialectique. Mais les deux autres passions cardinales sont là, selon Fourier,

pour dispercer cette opposition dialectique, dans l'espace et dans le temps. La première est la « composite », celle qui invite à ne pas s'approprier un seul objet, à ne pas satisfaire une seule aspiration ou un seul goût, mais à poursuivre conjointement plusieurs désirs, à combiner les jouissances. La seconde, la « papillonne », est la passion du changement, celle qui nous conduit à délaisser l'objet qui nous attache pour un autre. Selon Fourier, ces quatre dimensions doivent être présentes dans toutes les passions, dans toutes les motivations, dans tous les actes.

On pourrait dire alors qu'un effet du marxisme et de la division du monde en blocs antagoniques fut de privilégier, des décennies durant, l'axe « unitéiste »/« cabaliste » (il y fut aidé, n'en doutons point, par l'utilitarisme : si les individus poursuivent et calculent leur intérêt, c'est que cet intérêt est un... mais alors leurs intérêts s'opposent). Dans la confrontation permanente de l'un et du deux, du consensus et du conflit, de l'intérêt commun et de la lutte de classe, de l'ordre que l'on défend et de l'ordre que l'on attaque, la combinaison des passions, des désirs, ne pouvait être que futile : un gaspillage d'énergie, une dispersion dilettante. Quant à l'inconstance des aspirations, on la qualifiait aisément de renoncement ou de trahison.

La clôture du marxisme, l'effondrement du bloc de l'Est, ont moins conduit à la victoire de l'unitéiste sur la cabaliste (tout porte même à penser le contraire) qu'à faire émerger l'axe qui avait été jusqu'alors négligé, occulté. Sont alors apparues, nouveautés merveilleuses, la diversité des passions et des actions et leur variabilité dans le temps. Telles seraient, entre autres, les raisons contemporaines que nous avons d'aimer la diversité et la variabilité dans le monde qui nous entoure, social ou naturel.

Diversité biologique, diversité culturelle

Puisqu'il y a des raisons de penser que la diversité convient à la nature et puisque nous aimons la diversité,

anthropocentrisme et écocentrisme peuvent converger. On peut donc poser la diversité biologique en norme positive. Elle peut servir de critère pour évaluer l'impact des interventions et des activités humaines sur les systèmes écologiques. Critère objectif, puisqu'il fournit des indications sur le fonctionnement du système considéré. Critère normatif, puisque la biodiversité, quel que soit le niveau d'organisation appréhendé, garantirait les capacités d'adaptation du système, et que nous lui accordons une valeur intrinsèque.

De ce point de vue, la mise en valeur contemporaine des ressources de la planète serait préoccupante. Déforestation, production agricole et urbanisation bouleversent les paysages, entraînant l'extinction de nombreuses espèces. L'extension d'une agriculture intensive au détriment des cultures traditionnelles conduit à la disparition d'espèces végétales et animales sauvages, et se traduit par une « érosion génétique » des cultivars. Globalement, le progrès fait rage : il homogénéise, uniformise, porte atteinte à la diversité génétique, à la diversité spécifique, à la diversité fonctionnelle, à l'hétérogénéité spatiale, bref à la biodiversité. Pis encore, si l'on accorde crédit au scénario de l'effet docteur, l'industrialisation établie sur l'utilisation des énergies fossiles aurait enclenché un réchauffement du climat qui, s'il s'avérait trop rapide, interdirait à de nombreuses espèces de migrer ou de s'adapter. Il se traduirait donc par des extinctions massives, catastrophiques et imprévisibles. En retour, une telle éventualité justifie le souci de préserver la biodiversité, en tant qu'elle favoriserait l'adaptation des flores et des faunes aux modifications du climat.

Mais nous savons aussi que les activités humaines ne sont pas nécessairement nuisibles à la biodiversité. En témoignent les innombrables variétés et races, créées, sélectionnées par l'empirisme, attentif des sociétés rurales dites « traditionnelles ». En témoigne aussi le bocage, construction humaine par excellence, qui associe différents agro-systèmes à un réseau de haies vives : sous nos climats tempérés, ce bocage est biologiquement plus riche que la plupart

des milieux « naturels ». La richesse des bosquets résiduels dans les grandes plaines céréalières est due à la diversité des modes d'exploitation de leur bois⁵⁹⁹. Qu'elles soient le fait de protecteurs de la nature ou de chasseurs, les expériences de réhabilitation de milieux montrent que l'on peut enrichir la faune et la flore d'une région. Enfin, nous avons vu que, sous d'autres climats, l'activité des populations autochtones est favorable à la diversité spécifique des forêts sauvages⁶⁰⁰.

La diversité des objectifs poursuivis dans la sélection des variétés végétales et des races d'animaux domestiques, la diversité des pratiques et des usages, celles des structures paysagères issues d'une longue histoire de mise en valeur paysanne, soucieuse de reproduire ses propres conditions de production, sont solidaires de la diversité biologique. La biodiversité n'est pas menacée par l'activité industrielle des sociétés humaines en tant que telle (et à l'effet de se reposer), mais par la standardisation des systèmes de production, des techniques, des comportements, des mœurs et des cultures. Bref par la destruction des agricultures vivrières⁶⁰¹, du fait de la mondialisation des échanges marchands, et par la diffusion auprès des élites sociales de l'*American way of life*. Si bien que l'on ne saurait se donner pour objectif de protéger la biodiversité, sans cultiver la diversité des comportements individuels, des pratiques sociales et des cultures locales.

Il ne s'agit donc plus de « geler » une nature « sauvage », maintenue dans son état primitif, à l'abri des interventions humaines. Au contraire, il faut préserver la « capacité évolutive » des processus écologiques. Cela implique de maintenir des pratiques. Cela implique d'harmoniser la préservation de réserves naturelles avec les zones mises en valeur, dans une gestion variée du territoire. Cela suppose une gestion complexe d'espaces diversifiés⁶⁰². Dans une telle conception, l'homme n'est pas extérieur à la nature, il en fait partie, il est membre actif d'une nature, à laquelle il peut faire du bien, s'il se conduit de manière avisée, s'il en fait « bon usage ». C'est l'idée même du « développement

durable : il ne s'agit pas d'étendre la logique de la production à l'environnement, mais au contraire de comprendre que nos activités économiques sont incluses, sont insérées (*embedded*) dans notre environnement naturel.

Une universalisation en réseau

Si l'effet de serre met face à face savants et politiques (avec le double risque d'une dictature platonicienne et/ou d'un sociocentrisme oublieux des dangers), la protection de la biodiversité, même posée en enjeu planétaire, n'impose pas de globalisation. Mais elle fait sortir d'une dispersion de points de vue locaux, parce qu'elle les universalise en réseau. Un réseau complexe qui lie les savoirs indigènes aux industries pharmaceutiques (par le truchement de botanistes et d'ethnopharmacologues), les agricultures « traditionnelles » aux entreprises agro-alimentaires, les formes de mise en valeur agricole « modernes » qui leur sont associées, aux revendications d'habitants et d'usagers (chasseurs, pêcheurs, cueilleurs, touristes et protecteurs de la nature). Un réseau qui relie ces pratiques, et ces aspirations, aux stratégies des scientifiques : généticiens (qui ont tout à gagner à la mobilisation des biologistes sur la compréhension et la conservation de la biodiversité), écologues (qui trouvent là un champ immense de recherches et d'expériences), naturalistes (qui y voient une chance de survie). Un réseau qui confronte les savoirs et les pratiques traditionnelles, les techniques de l'agriculture intensive, les biotechnologies et le génie écologique.

La protection de la biodiversité met donc en relation une multiplicité de pratiques (productives, scientifiques, ludiques) de savoirs et de savoir-faire, de techniques et d'acteurs poursuivant des objectifs qui leur sont propres, de conflits d'usage et de luttes sociales, de bricolages locaux plus ou moins judiciaires. Dans cette diversité de points de vue et de pratiques, une unité est à l'œuvre : tous sont liés par un langage commun, celui de la science, et par une

valeur commune, celle de la diversité. Le réseau qui relie ces acteurs et ces pratiques n'est pas hiérarchisé, même si les stratégies économiques y ont un poids considérable : l'objectif de préserver la diversité, la valeur qui lui est accordée, enjoignent de rechercher des compromis et de tenir compte des situations locales. Chacun peut avancer, au nom de la diversité, ses propres objectifs. Chacun peut justifier que l'on fasse place à son désir, à ses intérêts propres ou à ses prérogatives, par la légitimité du divers.

Ainsi, dans les débats concernant la gestion forestière du massif de l'Aigoual⁶³, comme dans ceux du Conseil National de Protection de la Nature, il nous est apparu que la diversité est moins utilisée comme critère objectif d'évaluation de l'impact des activités humaines, qu'elle ne désigne un désir mutuel de faire coexister, sous la même rubrique, des objectifs différents. Pour les usagers, les praticiens, les scientifiques et les militants en présence, la diversité biologique est ainsi la métaphore de leur propre diversité : une référence, parfois plus incantatoire qu'organisatrice, qui leur permet, par la valeur qu'ils lui accordent, de négocier entre eux, et de légitimer la coexistence de leurs préoccupations⁶⁴. Serions-nous revenus au sociocentrisme ? Non, car la référence est aussi prise au sérieux : il ne suffit pas de prétendre ouvrir en faveur de la diversité biologique, encore faut-il en élaborer des preuves et les soumettre à la critique. La biodiversité serait d'ailleurs plus organisatrice qu'elle ne l'est de nos jours, si l'on disposait d'indicateurs fiables pour l'évaluer. Le problème est bien là. La diversité génétique des populations exige des investigations longues et coûteuses. On peut d'autant moins procéder à l'inventaire des espèces présentes sur un territoire et évaluer la diversité spécifique que, s'il est une espèce en voie d'extinction, c'est bien celle des systématiciens professionnels. On n'enseigne pratiquement plus la systématique, nulle institution de recherche n'ouvre de poste à cette discipline. Les inventaires reposent de plus en plus sur le travail bénévole des naturalistes amateurs. Si bien que les listes d'espèces protégées

réfèrent tout autant l'état de mobilisation et les aspirations des sociétés naturalistes et des associations de protection de la nature que celui des populations réellement menacées. D'où l'importance accordée aux « espèces remarquables » qui ne sont pas nécessairement celles dont il conviendrait de prendre soin, du point de vue de la diversité biologique.

Il faudrait donc pouvoir disposer d'indicateurs de diversité spécifique, aisément identifiables. On les recherche, en général, parmi les animaux qui se trouvent en bout de chaîne trophique : ainsi, chaque espèce de chauves-souris exploitant des milieux spécifiques à la recherche de ses proies, la diversité des populations de chauves-souris, seraient un indice de la diversité des insectes, qui peut elle-même être considérée comme un indicateur de diversité de la flore. Mais les espèces clés, auxquelles on songe, peuvent être aussi des pollinisateurs nécessaires à la reproduction des végétaux qui leurs sont associés, ou des espèces qui constituent une ressource irremplaçable pour de nombreuses autres populations, à un moment critique de leur cycle annuel. On peut donc espérer que les recherches entreprises permettront progressivement de renforcer le caractère objectif des références à la biodiversité dans les négociations qui la concernent. Il s'agit, là aussi, de sortir du *sociocentrisme*, et d'inviter les scientifiques à exercer leur magistère, celui de l'*objectivité*.

Une telle universalisation en réseau s'inscrit en faux contre la conception de l'universel qui, en passant par Kant, domina la philosophie occidentale, de saint Augustin à Husserl. Dans sa conférence, « La crise de l'humanité européenne et la philosophie », Husserl présente ainsi ce que signifie, à ses yeux, la vocation universelle de l'Europe : celle d'une communauté morale entre sujets qui n'appartiennent à aucun lieu, mais participent de la même humanité. Cela le conduit à prévoir, pour tous les peuples du monde, même soucieux de conserver leur identité culturelle, « une incitation à s'europeaniser toujours davantage, alors que nous, si nous avons une bonne compréhension de nous-mêmes, nous ne nous indianiserons jamais ».

pourrions-nous rétorquer, n'habite pas plus l'universel que les États-Unis ou les Indiens d'Amazonie. Ceux qui ont abordé aux terres des Indiens auraient sans doute été plus avisés de s'indianiser un peu que d'europeaniser les autochtones. L'universalisation en réseau échappe à cet ethnocentrisme, elle maintient l'autonomie de groupes humains locaux, divers, insérés dans leur environnement naturel, en interaction avec lui : chacun peut se réapproprier à sa manière les informations scientifiques et les techniques qui lui sont proposées, tous œuvrant néanmoins localement, avec plus ou moins de bonheur, à l'objectif commun, toujours renégociable, de préserver la diversité du monde dans lequel nous vivons.

L'universalisation progressive par extension d'expériences locales, régulières par un objectif commun négocié : telle est la logique de la préservation d'une biodiversité étroitement associée à la diversité culturelle. Telle est aussi celle qui s'est pragmatiquement imposée au sujet des risques globaux comme l'effet de serre. Bien qu'il soit (par principe) tenu de prendre en considération la dimension planétaire, le développement durable ne peut se réaliser qu'au travers d'expériences locales, tirant parti des ressources du territoire, des configurations sociales, des situations politiques et des possibilités d'application, dans ce contexte, des technologies disponibles.

« L'histoire globale entre dans la nature ; la nature globale entre dans l'histoire »⁶⁰⁵, proclamait Michel Serres. Mais cette rencontre s'est effectuée dans un champ de contraintes – tant scientifiques (impossibilité d'établir avec certitude une simulation du changement climatique) que politiques (absence d'instance supranationale représentant les intérêts de l'humanité et intégration de stratégies nationales dans les négociations internationales qui en tiennent lieu) –, tel que la solution pratique qui s'en est dégagée est de s'appuyer sur des expériences locales qui, s'étendant de proche en proche, pourraient amorcer un virage et éviter la saturation de la technonature.

Sans que personne ne l'ait programmé, et sans que nous sachions s'il sera efficace, le remède qui semble s'être dégagé est bien de s'appuyer sur une multiplicité de lieux et de rapports aux lieux. Nous voici revenus à Lucrèce et à Serres, à l'éthique locale⁶⁷. Apparu à l'époque hellénistique, celle de la disparition de la cité classique, l'épicurisme n'accorde à la communauté politique qu'une importance secondaire. Alors que, pour Aristote, vivre selon la nature, c'est vivre dans la cité, l'éthique épicurienne met en rapport l'homme et la nature. Michel Serres, à son tour, a recours à une éthique, plutôt qu'à une politique, de la nature : sans doute en appelle-t-il à un réaménagement, à l'intérieur de la cité, des rapports entre les savants et les politiques, mais c'est pour se placer finalement à un autre niveau, celui de l'humanité dans son ensemble. Le personnage auquel il confie la solution de la crise, ce tiers instruit, médiateur entre l'homme et la nature, qui unifie l'humanité en restaurant ses rapports à la nature, est un éducateur et non un politique. Mais faut-il comme les épicuriens, ou comme Michel Serres ou Aldo Leopold, envisager une démarche principalement éthique, où la politique ne jouerait qu'un rôle instrumental ? S'appuyer sur une éthique, c'est, sans doute, éviter le sociocentrisme. Il n'en reste pas moins que le niveau politique représente l'instance décisive où sont abordées les questions d'environnement. Il faut donc voir s'il est possible d'articuler, sans que l'un de ces deux termes disparaissent, nature et politique.

La nature en politique

La dimension politique de la crise environnementale s'est manifestée, en France, par l'émergence de deux partis écologistes concurrents. À la charnière des années 80 et des années 90, ils ont vu croître leur audience respective de manière spectaculaire. Puis, au fil des campagnes, leur influence électorale, de conserve, a décliné. Lors de la pré-

paration du sommet de Rio, la polémique avait été vive entre les deux partis écologistes ; entre l'écologisme (toutes tendances confondues) et les partis qu'il dérangeait dans la compétition pour le pouvoir. C'est dans ce contexte de politiques électoralles qu'il faut resituer la virulence des critiques dont l'environnementalisme a été l'objet de la part de philosophes comme de sociologues. Ce n'était vraiment pas la peine, car les partis verts ne parviendront jamais à élaborer une vision politique cohérente du monde. S'attaquer à eux, c'était lutter contre des moulins à vent : la démocratie est bien plus sérieusement menacée, en France, par l'influence idéologique et électorale d'un courant authentiquement fasciste que par l'émergence de l'« écofascisme » que l'on s'est plu à fantasmer. Le prétendu danger « écofasciste » ne s'est pas précisé, dans le reste du monde, alors que là où des formes de génocide se sont manifestées, elles ne sont pas appuyées sur des arguments naturalistes : ce n'est pas au nom de la « race », mais de l'« ethnie » que les Serbes mènent une « purification ethnique », ou que Tutsis et Hutus se sont massacrés. Mais avant d'expliquer pourquoi, à notre avis, l'éologie politique ne peut en aucune façon fonder une politique, nous devons rapidement évoquer l'histoire de cette illusion.

L'impossible écologie politique

Il était inévitable que les préoccupations relatives à l'environnement rencontraient des courants de pensée contestant l'ordre social et politique dominant. La protection de la nature et l'écologisme se sont ainsi nourris de la critique du capitalisme et de la crise du marxisme. En retour, tous ceux qui ne pouvaient se satisfaire du consensus industriel, commun au libéralisme et au communisme, se sont emparés d'arguments relatifs aux préoccupations environnementales. D'un côté, le désir de protéger la nature, la critique des formes industrielles de production, ne pouvaient que séduire les contempteurs de la modernité. Revendication esthétique d'une proximité à la nature, rejet de l'industrialisation, refus